

# BULLETIN MUNICIPAL DE LOCTUDY

**AVRIL 1990**

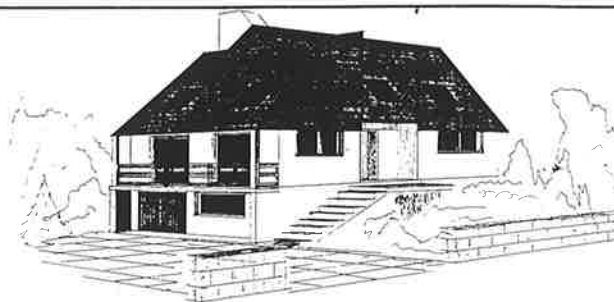


*Il y a 200 ans, les premiers représentants des  
Loctudystes se sont réunis dans  
la chapelle de PORS-BIHAN.*

# COOP de LOCTUDY

VETEMENTS - ACCASTILLAGE

_____	Guy Cotten	_____
_____	Saint James	_____
_____	K-Way	_____
_____	Levi's	_____



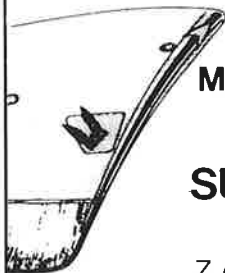
ENTREPRISE GENERALE  
du BATIMENT

**Le Berre**

17, Route de Loctudy  
29120 PONT L'ABBE  
Tél. : 98 87 32 11

Sté d'EXPLOITATION  
Fanch LE QUEAU

SABLAGE - METALLISATION



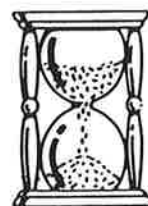
BÂTIMENT  
MARINE - INDUSTRIE

TRAVAUX  
SUR CHANTIERS



Z.A. de Guirric - B.P. 99  
29120 PONT-L'ABBE  
Tél. : 98 87 21 98

SYNDICAT  
D'INITIATIVE



Le bureau est ouvert, hors saison, les  
mardi et vendredi de 13 h 45 à 16 h 45  
et chaque après-midi en période de  
vacances scolaires.

**CISE**   
O U E S T

- Gestion des services eaux et assainissement
- Travaux publics - Pose de canalisations
  - Etudes et travaux hydrauliques
  - Cartographie informatisée

●  
Agence départementale :

Rue du Menhir - Z.A. du Guirric  
29120 Pont-l'Abbé - Tél. : 98 82 73 10

## LISTE DE SYMPATHIE

### MAISON DE LA PRESSE

29750 LOCTUDY - Tél. : 98 87 54 65

AGENCE DE LOCTUDY, 98 87 45 61

Ile Tudy 98 56 43 11

### ALIMENTATION-BAR ELIANE NEDELEC

29750 LOCTUDY - Tél. : 98 87 43 10

JEAN-MARC SAGOT, Electroménager

29750 LOCTUDY - Tél. : 98 87 42 46

TAXI SIGNOR, KERMENHIR

29750 LOCTUDY - Tél. : 98 87 36 29

### BAR "LE RONCEVAUX"

8, rue Sébastien-Guiziou, 29750 LOCTUDY

Tél. : 98 87 43 69

### LOCTUDY PRESSING

2bis, rue des Ecoles - Tél. : 98 87 93 43

### Entr. BECHENNEC

Route de Loctudy - PONT L'ABBE - Tél. : 98 87 02 28

### RIOU, Plomberie-Chauffage

13, rue de Kerandouret, LOCTUDY - Tél. : 98 87 42 68

ANNE-MARIE ROLLAND, Cadeaux, souvenirs

fuel Sobad LOCTUDY - Tél. : 98 87 43 80

# LE MOT DU MAIRE

*La Municipalité et le Conseil Municipal sont heureux de vous offrir ce troisième Bulletin Municipal d'une forme nouvelle. Il se veut bref et pratique, porteur, après un rappel historique, de renseignements clairs et simplifiés à l'adresse de tous ceux qui vivent en permanence ou par intermittence dans notre commune.*

*Je pense qu'il sera bien accueilli puisqu'il est attendu après avoir été demandé. Il doit être un lien, à double sens, entre élus et administrés et une occasion pour tous d'échanger pour améliorer.*

*L'année 1990 sera marquée par la création du Port de Plaisance qui relancera les activités commerciales, artisanales et immobilières.*

*Comme je l'ai déjà écrit, je serai très attentif à l'évolution économique de notre commune et j'interviendrai pour promouvoir toutes initiatives allant dans le sens de la croissance d'activités porteuses de richesse et d'emplois.*

Joël ANDRO

## HISTOIRE ANCIENNE : 1789

Les premiers élus de LOCTUDY

Le Conseil Général du Département, avec la participation du Centre de recherche Bretonne et Celtique, a publié les cahiers de doléances des paroisses pour les Etats-Généraux de 1789.

En exergue de ces documents, il est rappelé, sommairement, pourquoi et comment Louis XVI confronté à la crise générale, notamment financière et sociale, qui s'étendait dans le pays, a dû se résigner à convoquer les Etats-Généraux de 1789.

Pour ce qui concerne la Bretagne, un problème spécifique était posé par l'interférence des représentations à établir entre le niveau national et celui des Etats de Bretagne où existait déjà une assemblée.

Confusion des structures, effervescence populaire, urgence des élections des délégués, recueil des avis de la population, lenteur des moyens de transmission de l'époque nous laissent imaginer la difficulté de l'entreprise.

Voici un résumé des événements à LOCTUDY avec mention des noms de personnes et de lieux qui nous sont très familiers.

### PLANTONS LE DECOR

Nous sommes le 7 avril 1789 à 9 heures du matin en la chapelle N.D. de Pors Bihan sise au bas du cimetière de notre église.

A la suite de l'annonce faite au prône deux jours avant par le recteur DENIS, se présentent, en hommes majeurs (25 ans) et contribuables,

les 12 membres de l'assemblée paroissiale :

Guillaume STEPHAN (Kéroulé),  
Pierre TOULEMONT (Kerversit),  
Jacques CARIOU (Kerhuaré),  
André LE CORRE (Kermenhir),  
Joseph CARIOU (Queven),  
André-Louis LE PAPPE (Keridreuff),  
Jean LE CALVEZ (Kergolven),  
Jean LE CLEACH (Glévian),  
Alain CARIOU (Kerquiffinan),  
Guillaume  
Hervé LE COSSEC (Coscastell),  
Guillaume NEDELLEC (Kernizan).

## HISTOIRE ANCIENNE : 1789 (suite)

ainsi que 10 personnes qui savent signer :

Laurent LE BLEVEC (Kerislorn),  
Guillaume PERRON (Kerduai),  
Michel LE COADER (Petit Moulin),  
Jacques DANIEL (Kérangall),  
Jean LE BRUN (Pontual Bihan),  
Yves GLOAGUEN (Penhador),  
Guillaume CHARLOT (Pratouarch),  
René CHARLOT (Poulpei),  
Dominique LUCAS (Langougou),  
Pierre LE GUYADER (Keraliau).

et « plusieurs manants, demeurants, fermiers, tenanciers, fonciers, propriétaires de la paroisse », dont,

Henri GOURCUFF (Coscastel),  
Pierre-Antoine DANIEL (Kerforn),  
Yves LE BRUN (Kermehir),  
Jean LE ROUX (Kerlien).

Hervé MORVAN, du Dourdy, gestionnaire des biens de la paroisse, les informe qu'il vient de recevoir le 4 avril par le relais de Hervé LE COSSEC, son collègue gestionnaire, une ordonnance du juge de Quimper transmettant le règlement royal signé à Versailles le 24 janvier et complété pour la Bretagne par un règlement spécial du 16 mars.

Pour l'ensemble de la Bretagne, 66 députés sont à élire dans le cadre des sénéchaussées (22 du bas clergé et 44 du tiers état). 16 places sont attribuées à la sénéchaussée de QUIMPER dont dépend LOCTUDY et 4 à la sénéchaussée de CONCARNEAU, ces deux sénéchaussées devant former une assemblée commune.

François Elie LE CALVEZ, greffier des délibérations de la paroisse, est chargé de donner lecture en « vulgaire langage breton » du texte de l'ordonnance avec pressante invitation à la population d'exprimer ses doléances. A titre de procès-verbal officiel, Maître Hervé MAUBRAS de PONT-L'ABBE appose sa signature.

## ETABLISSEMENT DES DOLEANCES

(N.D.L.R. : rédaction selon une expression contemporaine)

1) Les impôts doivent être supportés par tous les citoyens, sans distinction de rang ou de personne et la répartition est à faire selon la fortune.

2) Les corvées publiques (entretien des chemins, transports de troupe, etc.) sont à supporter par tous, sans excep-

tion pour les privilégiés ; les impositions sont à répartir sur tous les propriétaires et les hommes de corvée doivent être payés et volontaires.

3) Abolition des droits de mutation pesant sur les terres nobles possédées par les roturiers.

4) Abolition des redevances de coutume et des monopoles sur les moulins, fours et halles.

5) Les seigneurs doivent se conformer à la réglementation.

6) Fin du tirage au sort pour les gardes-côtes, milice et matelotage qui sont à choisir parmi des volontaires entretenus par la nation.

7) Suppression des aides coutumières, diminution des rentes foncières du montant de leur augmentation depuis 1700. Fin de l'exploitation par les seigneurs fonciers des bois de haute futaie : présentement les bois sont vendus et il n'y a plus de matière première pour réparer ou fabriquer des charrettes et charrues.

8) Réglementation demandée des tarifs des huissiers « sergents royaux » (hommes de loi) et greffiers.

9) La justice ne doit plus être rendue qu'au nom du Roi ; la compétence des tribunaux d'appel est à augmenter. Les délibérants déclarent en outre adhérer aux arrêtés pris par l'ordre du Tiers à la dernière assemblée des Etats de Bretagne (décembre 1788).

## DESIGNATION DES DEPUTES

La pluralité des suffrages se dégage en faveur de :

André Louis LE PAPPE (Kéridreuff),  
Pierre TOULEMONT (Kerversit),  
François Elie LE CALVEZ.

qui, contre paiement selon la taxe, acceptent d'être délégués pour se rendre à l'Assemblée de QUIMPER le 16 avril et promettent de s'acquitter fidèlement de leur tâche au nom des 160 feux qui composent la paroisse.

Le cahier général des doléances de la sénéchaussée de QUIMPER (qui comprend 85 paroisses) est adopté le 20 avril par 184 députés et remis au Sénéchal Augustin LE GOAZRE de Kervélégan, ardent défenseur de la cause du Tiers Etat.

Une assemblée commune se constitue pour l'ensemble QUIMPER-CONCARNEAU. Notre compatriote Louis LE PAPE de LOCTUDY en fait partie. Mais les trois délégués nommés pour se rendre à Versailles seront tous des Quimpérois.

(à suivre : « 1790 Nos premiers élus municipaux »)

### EUROPE AUTO

ZA Hent Croas 29750 LOCTUDY - Tél. : 98 87 58 59

**NOUVELLE 309 Turbo Diesel  
TOUJOURS PARTANTE!**

VENEZ L'ESSAYER!

Votre Agent PEUGEOT TALBOT



### CREPERIE DE GLEUT-VIAN

A LA FERME

Tél. : 98 87 53 76

MADAME HENAFF - 29750 LOCTUDY

DEGUSTATION DANS SON  
CADRE ANCIEN

# AUJOURD'HUI LA MUNICIPALITE DE 1989

FONCTION DES ELUS	LEUR NOM	LIEU DE LEUR HABITATION	LEUR TRAVAIL EN COMMISSIONS
<b>MAIRE</b>	<b>Joël ANDRO</b>	<b>La Cale</b>	<b>Est Président de droit</b>
<b>PREMIER ADJOINT</b>	Auguste VOLANT	Kerforn	EQUIPEMENTS-ENVIRONNEMENT 1
<b>ADJOINTS</b>	Yves BERNARD	Kerfédé	FINANCES 2
	Claudine BILLON	Palue du Cosquer	AFFAIRES SOCIALES 3
	Jean-Jacques LE LAY	Kérizec	PORT-LITTORAL-ECONOMIE 4
	Jean-Louis STEPHAN	Kergall	SPORTS-TOURISME-CULTURE-ECOLE 5
	Roger TANNIOU	Hent-Croas	URBANISME 6
<b>CONSEILLERS</b>	Emile AUTRET	Hent-Glaz	1 + 6
Les numéros indiquent les Commissions dont ils font partie	Guyène AUTRET	Pratouarc'h	4 + 5
	Corientin BIGER	Kérandouret	4 + 6
	Noël CARVAL	Pen Allée	1 + 2
	Stanislas de CHANTÉRAC	Coadigou	2 + 6
	René-Pierre CHEVER	Kerfriant	4 + 5
	Michel CORNEC	Poulpeye	2 + 3
	Lucie DERRIEN +	Hent-Glaz	5
	Marie GOASCOZ	Polluen	3 + 5
	Philippe HAVRET	La Palue	3 + 5
	Yves HENAFF	Glévian	1 + 5
	Guy LAURENT	Langoz	3 + 4
	Germaine LE BRUN	Le Suler	3
	Gilles LE DREAU	Kervéréguen	4 + 5
	Florence LE ROUX	Kerfriant	2
	Louis LE ROUX	Le Bourg	5 + 6
	Dominique LUCAS	Keraugant	4 + 6
	Théo PERROT	Lodonnec	1 + 2
	Jean STEPHAN	Kermenhir	1 + 4
	Henri TIRILLY	Kervilizic	1

+ remplacée en février 1990 par Jocelyne LE CLOAREC (Le Cosquer)

A cette liste des élus, il convient d'ajouter les personnes (4) qui, en Mairie, avec le Secrétaire Général Thierry LE NOURS, assurent les tâches administratives ; ainsi que les 19 agents communaux qui, sous la conduite de Guy LE ROUX, exécutent sur le terrain les services de toutes sortes nécessaires à la vie de la collectivité.

L'Agent de Police André DURAND rayonne dans toute la Commune à partir de la Mairie. Neuf personnes (sept à Jules Ferry et deux à Larvor) assurent le service journalier au profit des enfants des deux écoles.

## LES PERMANENCES EN MAIRIE

BUREAUX	OUVERTS CHAQUE JOUR (SAUF DIMANCHE) de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h. LE SAMEDI de 10 h à 12 h.		
		MATIN	APRES-MIDI
MAIRE ET ADJOINTS	LUNDI MARDI MERCREDI JEUDI VENDREDI	M. LE MAIRE Le 1 <sup>er</sup> ADJOINT Jean-Louis STEPHAN M. LE MAIRE Yves BERNARD	Yves BERNARD Le 1 <sup>er</sup> ADJOINT Claudine BILLON Jean-Jacques LE LAY Roger TANNIOU



**INTERMARCHÉ**  
Les Mousquetaires de la distribution

Rue du Petit-Train  
29120 PONT-L'ABBE

PENDEFF  
29120 PLOMEUR

# ACTIVITES ET DECISIONS

Chacun sait bien que le développement de LOCTUDY passe par trois grandes réalisations qui sont en cours :

- 1) L'achèvement d'un lieu d'animation, avec gestion par une commission mixte « élus - responsables d'associations ».
- 2) La création d'une Maison de Retraite, en liaison avec PLOBANNALEC.
- 3) La réponse positive à ce qui peut se dire un deuxième appel de la mer, celui de la « PLAISANCE » qui fait suite à celui de la « PECHE ».

Pour ce premier numéro du Bulletin Municipal, trois sur six des Adjointes au Maire résumant, chiffres à l'appui, l'essentiel de ce qui a été discuté et décidé au cours des réunions du Conseil Municipal qui se sont tenues les 14 avril, 26 mai, 3 septembre, 8 et 28 octobre, 29 décembre.

Sans doute, aux plus pressés, les décisions qui marquent les étapes peuvent sembler insuffisantes.

Mais, en fait, on ne doit progresser vers un but qu'à pas assurés et mesurés. Obstination et cohérence font le reste. Il n'y a pas d'obstacle aux discussions, souvent fermes, au sein du Conseil.

L'important pour notre ville et pour nos Administrés est que se dégage, la plupart du temps, dans l'ensemble, une quasi-unanimité sur l'essentiel.

## FINANCES

Avant d'exposer la situation de la Commune, nous précisons quelques définitions :

**1) LE BUDGET PRIMITIF**, voté par le Conseil Municipal en début d'année, s'applique à des prévisions de dépenses et recettes sur deux sections différentes :

a) **Le FONCTIONNEMENT** qui couvre d'une part, les dépenses courantes habituelles prévisibles ; d'autre part une somme dite PRELEVEMENT à transférer sur la section Investissement, soit pour autofinancer des réalisations communales, soit pour rembourser le capital des emprunts bancaires.

b) **L'INVESTISSEMENT**

Cette section s'applique à des dépenses portant sur des opérations mobilières et immobilières selon des plans de financement assurés par quatre sources possibles :

- autofinancement communal (prélèvement),
- subventions,
- emprunts bancaires,
- participations de tiers.

**2) LE BUDGET SUPPLEMENTAIRE**, voté à l'automne, complète le Primitif et ajuste le budget aux dépenses et recettes effectives.

A cette saison de l'année, les résultats globaux de l'année précédente sont connus et les excédents éventuels peuvent être transférés en investissement.

**3) LE COMPTE ADMINISTRATIF**

s'applique au bilan complet des réalisations d'une année.

Les écarts existants entre chiffres réels et chiffres prévus font l'objet d'un résultat de clôture avec report sur l'exercice suivant.

## NOTRE GESTION EN 1989

Au mois d'avril nous avons proposé le **BUDGET PRIMITIF** qui s'équilibrait en Recettes et Dépenses, dans la section de fonctionnement, à la somme de 11 949 500 F. Les taxes payées par les habitants de LOCTUDY ont été calculées avec les mêmes taux communaux que l'année précédente (8,69 % en Taxe d'Habitation - 10 % Taxe Foncière propriétés bâties - 28,17 % Taxe Foncière Propriétés non-bâties - 12,33 % Taxe Professionnelle), tandis qu'à la Section Investissement le montant total des Recettes/Dépenses s'équilibrait à 3 800 000 F dont 888 387 F pour les remboursements d'emprunts et près de 3 000 000 F pour des investissements.

Par la suite l'examen de la situation financière de la Commune nous a conduit, au Conseil Municipal du 26 mai 1989, à proposer la mise en place d'une gestion de trésorerie afin d'une utilisation maximum des fonds disponibles et ainsi diminuer les frais financiers qui pèsent à hauteur de 18 % dans les charges du Budget de Fonctionnement (second poste de charge après les Frais de Personnel 38 %).

Notre Commune, ayant d'un côté une dette en capital de 11 768 473 F dont l'amortissement annuel est de 1 230 000 F en intérêt et 888 000 F en capital, est pénalisée par des taux d'intérêts élevés (+ 11 % pour plus de 50 % de l'encours).



Devant cette situation, nous avons négocié avec notre banquier principal ; la CAISSE DES DEPOTS et CONSIGNATIONS, le remboursement anticipé de 11 prêts pour un encours de capital de 3 900 000 F, ce qui va se traduire dans les années à venir, par une ECONOMIE TRES SUBSTANTIELLE de frais financiers.

D'autre part la réalisation des nouveaux investissements s'effectuera à partir de nouveaux emprunts à des conditions financières plus intéressantes sur le plan des taux et des conditions de remboursement.

En OCTOBRE 89 nous avons proposé le Budget Supplémentaire qui s'équilibre en recettes et dépenses dans la Section « FONCTIONNEMENT » à la somme de 5 166 000 F dont un prélèvement de 5 000 000 F pour la Section Investissement.

Au niveau de la Section « Investissement » les propositions globales atteignent un montant de 8 752 765 F dont 3 900 000 F pour le remboursement d'emprunts et 4 336 000 F pour les réalisations d'investissements, tout ceci financé par un recours à l'emprunt à hauteur de 3 500 000 F et 5 000 000 F provenant de la Section Fonctionnement.



La Trésorerie des Collectivités Locales obéit à deux grands principes : l'unité de caisse, d'une part, et la règle de dépôts de fonds au TRESOR d'autre part, sans possibilité de rémunération.

# DU CONSEIL MUNICIPAL

En résumé, le Budget Communal s'articule ainsi :

Sections	BUDGETS		TOTAL
	PRIMITIF	SUPPLEMENTAIRE	
Fonctionnement	11 949 000 F	5 166 000 F	17 115 000 F
Investissement	3 800 000 F	8 750 000 F	12 550 000 F
TOTAL			29 665 000 F

L'endettement actuel de la Commune est de 9 011 077 F, ce qui correspond à un

endettement de 2 528,36 F par habitant. Ce résultat est très satisfaisant.

## PORT - LITTORAL - ECONOMIE

Nous nous tournons vers l'avenir en limitant la question PORT à son aspect « PLAISANCE », la pêche pouvant faire le sujet d'un prochain bulletin.



**Le port de plaisance de LOCTUDY** est l'aboutissement d'un projet ancien dont le développement a été retardé par la priorité donnée aux marins qui vivent de la pêche, et avaient besoin d'un nouveau quai. Celui-ci, long de 200 mètres, est opérationnel depuis 1988 avec protection par batardeau des navires amarrés.

Dès l'achèvement de cette 5<sup>e</sup> tranche des travaux du port, l'étude du projet « plaisance » a été reprise après enquête publique qui s'est déroulée du lundi 19 décembre 1988 au 20 janvier 1989. La concession accordée par le Conseil Général est en date du 1<sup>er</sup> août 1989.

La progression du dossier a été lente en raison du contrôle opéré par le Service des Bâtiments de France qui s'attache à une réalisation harmonieuse, en raison de la proximité de notre superbe église classée. Le projet final qui a été arrêté inclut une zone paysagère permettant à l'ensemble des installations de se fondre dans le paysage de la baie.

En dépit de la procédure intentée par l'A.S.R.I.P. (Association pour la Sauvegarde de la Rivière de PONT-L'ABBE), un appel d'offre a été lancé le 8 juin 1989 et les plis en réponse ouverts le 30 juin 1989. Parmi les 29 soumissionnaires qui s'étaient fait connaître, deux candidats ont été pressentis :

La Société RAZEL pour 14 684 000 F.

La Société S.A. MARC/E.M.C.C./ARMOR pour 16 598 000 F.

Pour des raisons de méthode et de technique de chantier, c'est finalement cette dernière Société qui est retenue.

Le financement est assuré à hauteur de 40 % par le Conseil Général du Département avec compléments venant de la Région, du Fonds Européen de Développement (FEDER) et emprunts à souscrire dans le cadre du budget communal.

Les pontons permettront l'amarrage de 462 bateaux. La réalisation est programmée pour fin septembre en fonction des travaux commencés le 12 février 1990.

La question paysage portuaire — côté terre — n'est pas oubliée. Un site tout nouveau sera créé avec plantations, espaces verts et constructions harmonieuses. Un soin très attentif est porté à la réussite de la construction du nouveau port de LOCTUDY.

Notre baie va donc enfin retrouver un autre charme, pour remplacer celui qu'elle a perdu.

**Pour la mise en valeur du littoral**, une étude a été lancée en vue de l'ouverture d'un sentier piétonnier joignant Larvor à PONT-L'ABBE avec priorité à une portion sur le parcours port de LOCTUDY - ROSQUERNO, se raccordant au chemin de halage.

**Pour l'économie générale de LOCTUDY**, la réactivation de la Rue du Port va s'insérer dans une étude globale d'urbanisme qui sera confiée à une société spécialisée selon décision prise par le Conseil Municipal du 28 octobre 1989.

## EQUIPEMENT ENVIRONNEMENT



Cette Commission, qui précédemment était appelée « Travaux », couvre un vaste ensemble de questions contribuant à faire de notre commune un complexe territorial vivant, organisé, moderne et attractif.

Il s'agit notamment de :

- voirie,
- bâtiments communaux,
- espaces verts, jardins et plages,
- chemins piétonniers,
- éclairage public,
- défense contre la mer.

Le dernier programme a porté sur :

— La réalisation de trottoirs au Suler et dans les rues Jules-Ferry, du port et des Mouettes.

— La réfection ou l'élargissement des routes (Suler et Hent Pouligou).

— La mise en place de l'éclairage public sur le pourtour immédiat de l'église, et selon l'acceptation des Bâtiments de France.

— L'extension du réseau (très coûteux) d'assainissement à la Salle des Fêtes et aux logements des instituteurs de l'école Jules Ferry.

— La prolongation de la digue de la plage de Langoz en direction de Kergall.

— En outre, divers travaux concernant l'entretien, l'assainissement ou l'embellissement sont assurés par entreprises ou par l'atelier municipal.

Plusieurs décisions seront présentées prochainement au Conseil Municipal notamment à propos de la cantine de l'école Jules Ferry et des besoins de la commune en engins de chantier.

Les aménagements de voirie du programme 90 porteront sur des redressements de virage route du Ster, route de Brémoguer et route de Plonivel.

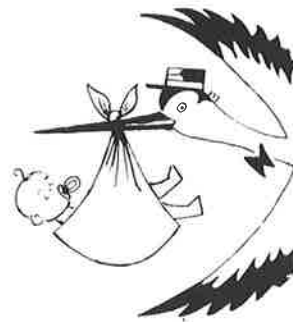
Chaussées et trottoirs seront refaits rue des Tulipes, rue de Kerfriant, rue de Kérandouret, rue du Penker.

# Nos concitoyens : joies et peines

## 32 naissances

## Maternités

ALLIER	Gaël Hervé Victor	12 novembre	PONT-L'ABBE
BELBEOC'H	Christophe Marie Gérard	12 octobre	PONT-L'ABBE
CARIOU	Hyacinthe Elisabeth	7 novembre	PONT-L'ABBE
CARIOU	Mathieu Léon Norbert	8 juin	QUIMPER
CHEVER	Antoine	11 décembre	QUIMPER
CHEVER	Marion Annick Yvette	18 décembre	PONT-L'ABBE
CHEVER	Thomas Pierre-Alexandre	8 mars	PONT-L'ABBE
COIC	Cynthia	4 janvier	QUIMPER
COIC	Teddy	7 janvier	PONT-L'ABBE
COUSINIE	Sophie Elisabeth	3 novembre	PONT-L'ABBE
DANIEL	Guillaume Martin Denis	18 Décembre	PONT-L'ABBE
FIRMIN	Anthony Marcel	14 février	PONT-L'ABBE
GUEGUEN	Marie Michelle Monique	18 novembre	PONT-L'ABBE
GUYADER	Estebane Edouard Albin	3 mai	PONT-L'ABBE
LAGADEC	Pauline Renée Maria	12 décembre	QUIMPER
LE DOUCE	Lisa	30 mars	PONT-L'ABBE
LE DOUGUET	Marion Sarah	29 août	QUIMPER
LE DREAU	Graziella Carole Marie	3 septembre	QUIMPER
LE LAY	Amaury	1 <sup>er</sup> février	PONT-L'ABBE
LE PAPE	Marion	2 août	PONT-L'ABBE
LE QUEAU	Elodie	10 octobre	PONT-L'ABBE
LE REUN	Elodie	14 septembre	PONT-L'ABBE
LE ROUX	Aurélié	5 décembre	PONT-L'ABBE
MADEC	Sébastien Jean-Michel	21 mars	QUIMPER
MONTFORT	Julie	16 janvier	PONT-L'ABBE
MORVAN	Arnaud	19 septembre	PONT-L'ABBE
PAVEC	Kévin	24 novembre	QUIMPER
PERHIRIN	David Rémi Stéphane	21 avril	PONT-L'ABBE
QUEFFELEC	Sarah	22 juin	PONT-L'ABBE
SCUILLER	Jessica	14 décembre	PONT-L'ABBE
TIRILLY	Marie-Anne	8 août	PONT-L'ABBE
VOIGT	Thomas Peter	19 juillet	PONT-L'ABBE



## 49 DECES

AUFFRET V <sup>f</sup> NEDELLEC	Paul Joseph 73 ans	11 juillet*
BECHENNEC Célib.	Pierre Marie Corentin 70 ans	11 août*
BROYON Epse LEBEC	Denise Emilienne Marie 67 ans	1 <sup>er</sup> juin*
CANEVET Vve HERJEAN	Jeanne Marie 82 ans	10 novembre*
CARIOU Vve GUICHAOUA	Augustine Marie 81 ans	6 mai*
CARIOU Ep. MARIEL	Marie Yvonne 82 ans	5 mars*
CARNOT Vve HELIAS	Marie Louise 68 ans	1 <sup>er</sup> novembre*
CHARLOT Célib.	Roger Pierre Marie 63 ans	31 décembre
CHEVER V <sup>f</sup> LE BEC	Jean Marie 88 ans	11 octobre*
COSQUERIC Epx RAOUL	Alexis Corentin Louis 63 ans	3 novembre*
COSSEC V <sup>f</sup> LE REUN	Désirée 91 ans	15 septembre*
COUPA Célib.	Nadine 21 ans	22 avril
DEL VALLE Epx LE BEC	Bernard Vincent 49 ans	5 juin
DIDIER Epx TESSIER	Jacques Edouard Georges 67 ans	30 mai*
DOUCE V <sup>f</sup> MONFORT	Ernest Pierre Marie 61 ans	12 septembre*
DURAND Epx CHAFFRON	Claude Albert Joseph 49 ans	17 avril
FOLGOAS V <sup>f</sup> MOURRAIN	François 85 ans	1 <sup>er</sup> décembre
GANNAT	Philippe Henri Marie 34 ans	9 novembre
JAOUEN Epx LE GOFF	François 91 ans	11 juin*
LARNICOL Vve LE LAY	Alice Noël Marie 85 ans	20 octobre*
LARNICOL Célib.	Marie Jeanne 78 ans	29 avril*
LARNICOL Célib.	Raymond Corentin 53 ans	7 février*
LE BLEIS Epx AUTRET	Pierre Alain 70 ans	31 octobre
LE CALVEZ V <sup>f</sup> LE REUN	Emmanuel René Jean Marie 79 ans	14 juin*
CALVEZ Epse LEMOIGNE	Marie Louise Aline 81 ans	21 août*
LE CALVEZ Epse CHARLOT	Renée Françoise Marie 44 ans	24 juin
LE COSSEC Epse LARNICOL	Germaine Louise Marie 72 ans	26 novembre*
LE COSSEC Vve MONFORT	Jeanne 92 ans	4 mai
LE COZ Vve LE ROUX	Marie Louise 86 ans	8 avril
LE FLOCH Vve CARIOU	Marie Perrine 82 ans	5 janvier
LE GALL Epx LIEUTAUD	Alexis 79 ans	24 octobre*
LE LAY Epx ROLLAND	Pierre 68 ans	3 mars*
LE PAPE Epx RIOU	Hervé Laurent Marie 59 ans	25 décembre
LE ROUX Epx GARREC	Marcel 75 ans	23 février*
LE ROUX Epx JOLIVET	Noël Marie 65 ans	18 février
LE STANC Vve MAZEAS	Victoria Marie 78 ans	19 février
LHENORET V <sup>f</sup> LE GUIRRIEC	Noël 93 ans	30 décembre*
MEVELLEC Epse HELIAS	Thérèse Anna Marie 80 ans	12 juillet*
NICOLAS V <sup>f</sup> MARIEL	René 88 ans	3 février*
OLLIVIER Célib.	Stéphane Sébastien 21 ans	5 août
POULET	Jean Robert 64 ans	8 avril*
QUEFFELEC Epx CARIOU	Pierre Marie 76 ans	18 mars*
STRUILLLOU Célib.	Laurent Emile Noël Isidore 64 ans	15 juin
STRUILLLOU Epx DRONVAL	Roger Henri Marie 66 ans	23 février*
SZYMSKA Vve SCISLOWICZ	Ludwika 83 ans	8 juillet*
TANGUY Vve NEDELLEC	Yvonne Marie 66 ans	16 janvier*
TOULERASTEL Vve LEBLEIS	Marie Alexis 67 ans	10 juin*
TREBERN Vve LAFITTE	Augustine Marie 80 ans	28 octobre*
VIGOUROUX V <sup>f</sup> STEPHAN	Corentin Marie 80 ans	3 novembre*



## 18 MARIAGES

4 mars	RIOU Philippe et Marie-Pierre COQUET
31 avril	LAGADEC Jean-Paul et Annie TARAUD
1 <sup>er</sup> avril	MASSICOT Gérard et Murielle LE GLOAREC
5 mai	CARVAL Noël et Yvette BREHONNET
16 juin	LE GARREC Serge et Florence CORRIN
24 juin	TARAUD Jean-Yves et Christine MEYER
29 juin	SCUILLER Robert et Corinne BILLON
29 juillet	SIMONET Thierry-Marc et Armelle LE BIHAN
5 août	BARGAIN Claude et Jacqueline LE PAPE
19 août	LE GALL Bruno et Corinne DIAZ
26 août	GERMAIN Philipe et Delphine DUBOURG
26 août	PORCHERAY Christian et Maryannick LE LAY
28 août	LE CHEVER Patrick et Patricia MARECHAL
2 septembre	COIC Sylvain et Marie-Reine BOUTET
30 septembre	COIC Stéphane et Magalie LE BERRE
30 septembre	BARRE Stéphane et Corinne LE LAY
21 octobre	DANIEL Jean-Pierre et Marie-Thérèse LE CŒUR
28 octobre	PARENT Christian et Annie ROBIN

\* indique que le décès n'est pas intervenu à Loctudy.

# FLASH SUR LES EVENEMENTS

## 1989

30 avril

— Plantation de l'Arbre de la Liberté sur le parking situé Place de l'ancienne Mairie.

14 mai

— Pardon de LOCTUDY : installation habituelle des forains sur la Place de la Mairie.

17 mai

— Conférence avec diapositives de Serge DUGOU sur la vie des marins pendant la Révolution. Au cours de l'été plusieurs conférences-promenades sont couronnées de succès.

17 juin

— L'Ordre International des Anysetiers, qui a participé à la réfection de la Chapelle du Croiziou, y appose une plaque commémorative de l'ouragan d'octobre 1987.

18 juin

— Elections européennes : participation 50 %.

14-16 juillet

— 3<sup>e</sup> Foire Expo de LOCTUDY : 38 exposants.

12-16 juillet

— Plage de Langoz : compétition internationale de France de cinq O (505) qui régatent pendant 3 jours (100 équipages de 10 nationalités).

— Concours des maisons fleuries : 1<sup>er</sup> Prix à Mme M.P. LE FAOU, rue du Dourdy.

## ETE 89

— Ce chiffre est très représentatif de l'activité du camping municipal pendant la saison : 14 631 nuitées.

15 août

— Bénédiction de la mer au port, sous un soleil radieux.

1<sup>er</sup> septembre

— Le Premier Ministre, M. Michel ROCARD, est en visite à la Mairie. Il est accompagné notamment de deux minis-

tres (M. LE PENSEC et M. SOISSON) et du Préfet du Finistère, M. SABORIN.

19 octobre

— Election nationale des représentants des personnels communaux.

25 octobre

— Election nationale des délégués de la Mutualité Sociale Agricole.

3 décembre

— Une première à la Salle des Fêtes : le Congrès Départemental de la Pétanque.

## 1990

4 février

— M. Ambroise GUELLEC, Député du Finistère pour le Pays Bigouden, remet la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale à 4 anciens Conseillers Municipaux.

Médaille de Vermeil :

Pierre Jean LE FLOCH

Médaille d'Argent :

Alain LE CŒUR

Pierre LE NOURS

Marcel CARIOU



Photo Télégramme de Brest

## INFORMATIONS DIVERSES

### CODE POSTAL

Pour LOCTUDY 29125 est périmé. Nouveau code : 29750.

### RECENSEMENTS

— Pour les jeunes gens nés en janvier, février, mars 1973, se présenter en Mairie avant le 30 avril.

— 7 personnes ont été embauchées par la Mairie pour assurer, pendant la période légale, les opérations du recensement national.

### S.O.S. :

**HOPITAL :**

SMUR - PONT-L'ABBE : 98 87 40 40

**POMPIERS :**

Heures ouvrables : 18 ;  
sinon : 98 87 43 69 ou 98 87 40 19.

**SAUVETAGE EN MER :**

97 55 35 35 pour le CROSS-ETEL et à  
LOCTUDY : 98 87 40 15 ou  
98 87 41 79.

### SYNDICAT D'INITIATIVE



— Le bureau est ouvert, hors saison, les mardi et vendredi de 13 h 45 à 16 h 45 et chaque après-midi en période de vacances scolaires.

## TENIR LA FORME :

ACTIVITES	RESPONSABLES	TELEPHONES
DOJO	Yves LE COSSEC	98 87 54 58
FOOT	Guy CUJARD	98 87 50 41
GYM. FEMININE	Jacqueline LE BLEIS	98 87 58 58
PETANQUE	Jean-Yves LE LAY	98 82 05 99
TENNIS	Jean-Louis STEPHAN	98 87 55 81
TENNIS DE TABLE	Alain BUANNIC (Président du Foyer des Jeunes)	98 87 54 77
VOILE	Laurent PIGEAUD	98 87 42 84

## PAROISSE :

Tél. : 98 87 41 07

— S'adresser au presbytère de préférence entre 9 h et 11 h et 17 h à 18 h  
— Messes : samedi 18 h 30, dimanche 10 h 30

— Recteur : M. Auguste BODENES.

Une boîte à idées a été placée à la Mairie.

## COURRIER DES LECTEURS :

Vous pouvez écrire au Bulletin Municipal en Mairie, avec mention de vos nom et adresse pour qu'on vous réponde.

## LOCTUDY : propreté

### Ordures ménagères :

LOCTUDY : lundi, mercredi, vendredi  
LARVOR : mardi, jeudi, samedi

### Ferraille et encombrants :

1<sup>er</sup> jeudi du mois

### Conteneurs récupérateurs de verre :

les verres et bouteilles sont à mettre DEDANS... et non pas DEVANT !

### Décharge :

ouverte les lundi et samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Merci aux utilisateurs de jeter les déchets de jardin et les objets combustibles **au pied du tas** (et non au milieu de la route)

La ferraille se jette à part.

## LA FLAMME :

La flamme postale qui oblitère au départ de LOCTUDY représente un chalutier, deux voiliers, une mouette et la mention « LOCTUDY », son port, ses plages ».

Toutes les idées seront bienvenues et étudiées pour le rajeunissement de ce timbre qu'on peut tenir pour « une image de marque ».

Artistes et dessinateurs peuvent soumettre des projets.

## LOCTUDY : sécurité

Nous roulons trop vite, surtout en ville (rue Sébastien Guizio, rue de Langoz), mais aussi en campagne.

Levons le pied ! Halte aux accidents !  
PRUDENCE ! PRUDENCE !

## SOINS A DOMICILE

Un service de soins à domicile pour personnes âgées, dont le siège est à PLO-BANNALEC, (maison des associations 98 82 23 30) fonctionne en pays bigouden pour un certain nombre de communes, dont LOCTUDY.

Tous renseignements peuvent être obtenus auprès de M. Auguste VOLANT (Kerform 98 87 51 89) ou de Mme Jeanne LE BERRE (8, rue du Grand Large, 98 87 40 97) qui font partie du bureau de cette association.

# SAUVEGARDE DES MARINS ET NAVIGATEURS

La Société Nationale de Sauvetage en Mer

Elle forme à LOCTUDY une équipe soudée de bénévoles, prêts à embarquer par quatre, et quel que soit le temps, sur un canot de 13 Mètres, baptisé au nom du « Matelot Corentin CLOAREC », un marin de LOCTUDY, qui a péri en mer en 1973 à l'âge de 54 ans.

Sa mission : porter secours aux personnes et embarcations en danger, sur ordre du Centre Régional des Opérations de Surveillance et Sauvetage en Mer (CROSS) d'ETEL (Morbihan).

A bord, l'équipage dispose, sous la poussée de 2 moteurs de 270 CV, de moyens techniques et matériels adaptés :

- instruments électroniques de navigation, de repérage et de sondage ;
- radio V.H.F. longue portée ;
- puissants projecteurs ;
- câbles de remorquage ;
- canot ZODIAC à moteur de 10 CV ;
- canon à eau et lances à incendie ;
- moto-pompes d'un débit de 40 m<sup>3</sup>/heure.

Son autonomie en mer est d'environ 24 heures dans une zone d'intervention qui comprend les baies de Bénodet et de Concarneau, le Sud de Lesconil et le Secteur des Moutons — Les Glénans.

La moyenne des sorties est d'environ vingt par an pour recherche ou assistance en faveur de chalutiers, plaisanciers, mais aussi véliplanchistes, parfois imprudents mais souvent compétents et victimes d'un coup de vent. Le repêchage des corps des noyés fait aussi partie des missions.

L'équipage S.N.S.M. se forme, selon les disponibilités, parmi les personnes suivantes : Dominique GERMAIN (Président), Pierre TAREAU (Trésorier), Henri CARIOU (patron de l'ARGOAT), Isidore AUTRET, Pierre LE MARC, Ange QUEFFELEC, Jean LE LAY, Jean-René COSSEC, Hervé COUPA et 2 anciens « toujours parés » : Jean STRUILLOU et Louis COSSEC.

## AMBULANCES SOFITRANS

Entreprise Agréée

24 h sur 24 - Tél. : 98 87 11 79

Toutes distances - Tous transports

75, rue du Gal-de-Gaulle

29120 PONT-L'ABBE.

## POMPES FUNEBRES BIGOUDENES

24 h sur 24 - Tél. : 98 87 06 06

Transports de corps avant et après mise en bière



## HYPERMARCHÉ

# E. LECLERC



### PONT-L'ABBE

Ouvert du lundi au samedi  
de 9h à 19h 30 (sans interruption)  
Nocturne le vendredi jusqu'à 20h 30

# Gardez Votre Ville Propre



## Les Goélands

### MOTEL

Pavillons tout confort

(à 500 mètres de la plage)

M. et Mme R. DEBUSSCHE

KERBERNES

98 87 52 06

29750 LOCTUDY



## CHANTIER PICHAVANT

PONT-L'ABBE

Tél. : 98 82 30 43

VENTE BATEAUX

**Jeanneau**

NEUFS

OCCASIONS

ACCASTILLAGE  
DIFFUSION

ACCASTILLAGE  
MATÉRIEL

**EVINRUDE**

**ETAP**

REPARATION

ENTRETIEN

HIVERNAGE

MANUTENTION

K I R I E

**EIDER**  
marino

Tél. : 98 87 01 41

BOUCHERIE - CHARCUTERIE  
VEAUX FERMISERS  
VOLAILLES - CREMERIE

### Mon GOUZIE

FABRICATION

ARTISANALE

GATEAUX BRETONS

FARS BRETONS

### RESTAURANT

29750 LOCTUDY

Tél. : 98 87 40 19



## Les Primevères

Fleurs - Plantes - Cadeaux  
Toutes compositions florales  
Monuments et Articles funéraires

M. et Mme J.-Y. STEPHAN

Zone de Hent Croas  
29750 LOCTUDY

Mag. : 98 87 59 81  
Dom. : 98 87 51 81

MENUISERIE - CHARPENTE



OUVERTURES  
FERMETURES  
BOIS  
PLASTIQUE

LAMBRIS - CLOISONS SECHES

**Jean COSSEC**

ROUTE DE QUEFFEN, 29750 LOCTUDY  
98 87 11 45

**CUISINES**

FABRICANT  
INSTALLATEUR

*Bilien*

LOCTUDY

Tél. : 98 87 45 96

**MEUBLES**  
Agencements - Décoration - Literie

MARBRERIE  
FUNERAIRE  
CHEMINEES



ARTICLES FUNERAIRES

**Y. DANIEL**

318, rue des Primevères      7, rue Gal-de-Gaulle  
ST-GUENOLE                      LOCTUDY  
98 58 60 69                      98 87 91 45

**SUPERMARCHÉ**  
**banco**

M. et Mme DIASCORN

9, rue Sébastien-Guiziou (face à l'église)

PARKING :  
rue du Commandant-de-Carfort

Tél. : 98 87 40 35

29750 LOCTUDY

*A votre service*

**TERRASSEMENTS - V.R.D. - ALLEES - PARKINGS**  
**GOUDRONNAGE DE COURS**

*(Devis gratuit)*



**LES BITUMES BIGOUDENS**

KERBERNES, 29750 LOCTUDY - Tél. : 98 87 57 81